

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 84	Subdivision de : Avignon 4	Date: 2 novembre 2007
Inspecteur	: Gilbert POULENARD		
Exploitant	: Sté Béton Granulats SYLVESTRE		Code GIDIC : 064.1270
Site inspecté	: Cabrières d'Avignon - lieu-dit "Les Vignares"		A ou D : A
Activité	: carrière de roches massives et installation de traitement de matériaux		Priorité : P2
Objet de la visite	: inspection approfondie		

Présentation du site inspecté**Description succincte des installations inspectées**Itinéraire de la visite :

Depuis l'accès principal jusqu'à l'extrémité de la zone en cours d'exploitation, en longeant les zones remises en état, et en empruntant la piste reliant le carreau d'origine aux parties supérieures du site en cours d'exploitation ou de remise en état.

Zones et/ou installations inspectées :

fronts en exploitation, installation de traitement des matériaux, zones remises en état, clôtures et locaux mis à disposition du personnel.

Contexte environnemental et socio-économique

La première exploitation de matériaux sur le site remonte au début des années 80; il s'agit d'une exploitation dite "en dent creuse", pour laquelle la hauteur des fronts de liquidation a été autorisée à 40 mètres.

L'exploitant a pris plusieurs dispositions vis à vis de l'environnement:

- les déchets sont triés et enlevés régulièrement (échéance de 3 mois à un an),
- les convoyeurs à bande sont couverts, à l'exception de celui du primaire qui le sera au premier semestre 2008,
- les pistes sont arrosées régulièrement en fonction des besoins à partir d'une citerne équipé d'un asperseur.

L'entreprise emploie à ce jours 4 salariés dont 2 sont habilitées "électricité".

Sur le site se trouve un bureau de pilotage de l'installation de traitement des matériaux et un bungalow avec WC, vestiaires, et coin repas; le siège de la société situé à environ 2 km est équipé de douches.

L'extraction des matériaux est réalisés par tirs de mine dont l'exécution est confiée à l'entreprise extérieure Nougulier ; le fournisseur d'explosifs Nitro Bickford s'est engagé à reprendre le cas échéant les explosifs non utilisés.
exploitation utilise trois engins, 1 pelle, 1 chargeur et 1 dumper;

Il y a en permanence au moins un secouriste sur le site (deux ont été formés), il existe une armoire à pharmacie complète située dans le bungalow ou sont également affichés les numéros de téléphone des services de secours et du médecin du travail, numéros que l'on retrouve aussi au bureau de pilotage de l'installation de traitement des matériaux; 4 extincteurs sont disposés sur le site.

Les horaires de fonctionnement vont de 7h00 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Evolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés - augmentation/réduction des effectifs,....)

L'exploitant a toujours un projet d'extension au sud sur 5 ha; pour l'instant le conseil municipal s'y oppose (délibération du 08/07/2005); il n'y a pas d'évolution de la situation à ce jour.

Résultats de la visite d'inspection

Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - ...)

- Sujets évoqués

Commentaires des fiches d'écart et de la fiche de remarques établies à l'issue de la visite.

- Documents consultés

DSS - DP - consignes - derniers rapports des organismes de contrôle (analyses d'eau, extincteurs, bruits, poussières,) et de prévention - document de suivi de l'extraction justifiant de la hauteur des fronts de taille.

- Autres remarques

Les garanties financières sont à jour et valides jusqu'au 20/08/2010.

Conclusions de l'Inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales]

Exploitation correctement tenue et bien gérée
Bonne connaissance des dispositions réglementaires applicables.

Une lettre de remarques a été envoyée à l'exploitant, les observations formulées ont été prises en compte, assorties, pour certaines d'un échéancier que j'ai validé.

Une lettre de conclusion de l'inspection en ce sens est proposée le 05/11/2007.

Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

Ingénieur carrière: Laurent BALMELLE

directeur technique et chef de carrière: Bruno VITREY

Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
	Deux écarts à la réglementation décelés lors de la précédente visite
	Tous les écarts et remarques formulés ont été pris en compte